

Signify France

Index de l'égalité professionnelle 2023

Dans le cadre de la loi du 5 septembre 2018 et du décret d'application qui en découle du 8 janvier 2019 visant à supprimer les écarts de rémunération entre les femmes et les hommes dans l'entreprise, Signify publie le 1^{er} mars 2023 son index d'égalité femmes-hommes avec un score de 80 points sur 100.

[Vous trouverez ci-contre le détail des indicateurs.](#)

[En savoir plus sur l'index de l'égalité professionnelle](#)

	Indicateur Calculable (1=oui, 0=non)	Résultat final	Points obtenus en 2022
Ecart de rémunération (en %)	1	4,54	35
Indicateur en % relatif à l'écart de taux d'augmentations individuelles (hors promotions)	1	4	20
Ecart de taux de promotions (en %)	1	10	5
Nombre de salariées ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année suivant leur retour de congé maternité (en %)	1	100	15
Nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 salariés ayant perçu les plus hautes rémunérations	1	2	5
INDEX (sur 100 points)			80